



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---

1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
3. Type de procédure : Procédure adaptée – articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique
4. Objet du marché : **MP202020 – Etudes et assistance pour la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Muret**
5. Les prestations ne sont pas divisées en lot, mais le présent marché comporte une tranche optionnelle concernant la réalisation d'une étude de faisabilité sur un secteur
6. Les variantes libres ne sont pas autorisées
7. Lieu d'exécution : 31600 MURET
8. Critères de jugement des offres :
  - Valeur technique 60 %
  - Prix des prestations 40 %
9. Retrait du DCE sur le profil acheteur : <https://marches.agglo-muretain.fr>
10. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées : Envoi par voie électronique uniquement sur <https://marches.agglo-muretain.fr>
11. Date prévisionnelle de notification : 1<sup>er</sup> février 2020
12. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
13. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.
14. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
15. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr)
16. Renseignements administratifs et techniques : <https://marches.agglo-muretain.fr>
17. Date limite de réception des offres : **lundi 11 janvier 2021 à 16 h 00**
18. Délai de Validité des offres : 120 jours
19. Date d'envoi du présent Avis à la publication : Lundi 7 décembre 2020